Justificatif généré le 14/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 14/02/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/660581
N° d'annonce : 660581

CROSSTALENT

Société par actions simplifiée au capital de 198.007,50 €

Siège social : 3 Rue Joseph Sansboeuf 75008 PARIS

790 286 678 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2023, l'assemblée générale extraordinaire a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société.

– nommé en qualité de liquidateur :

PMR Partners 9 Place Lachambeaudie 75012 Paris 444 061 893 R.C.S. Paris

– fixé le siège de la liquidation au siège du liquidateur 9 Place Lachambeaudie 75012 Paris , adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLhBQHN8
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLhBQHN8

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)